



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 21 février

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29
Présents : 17
Absents : 9
Procuration : 3
Nombre de suffrages
exprimés : 20
Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

2018-012

Date de convocation
08/02/2018

DATE D'AFFICHAGE
...././..

L'an 2018, le 21 février, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Baccarat, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Étaient présents :

M. Jean-Christophe AUBERT, M. Hervé BERTRAND, M. Guy BIENTZ, M. Gérard COINSMANN, Mme Claudine COLAS, M. Laurent GELLENONCOURT, M. François GENAY, M. Marie-Jo GEORGES, M. Jacques LAMBLIN, M. Frédéric MAILLIOT, M. Michel MARCHAL, M. Jean-Paul MARTIN, M. Bernard MULLER, M. Jacques PISTER, Mme Damienne VILLAUME, M. Jacques LAVOIL remplace Mme Dominique JACQUOT, M. Eric TAVERNE remplace M. Philippe ARNOULD.

Étaient excusés avec pouvoir :

M. René ACREMENT pouvoir à M. Bernard MULLER, M. Laurent de GOUVION SAINT CYR pouvoir à M. Hervé BERTRAND, Mme Rose-Marie FALQUE pouvoir à M. Michel MARCHAL.

Étai(ent) excusé(s)

M. Philippe ARNOULD Excusé remplacé par M. Eric TAVERNE, M. Jacques DEWAELE Excusé remplacé par M. Gérard COINSMANN, Mme Dominique JACQUOT excusée remplacée par M. Jacques LAVOIL, M. Noël MARQUIS, M. Philippe DANIEL, Monsieur Bruno DUJARDIN, Mme Annie FARRUDJA, M. Maurice HERIAT, M. Francis LARDIN, M. Thierry MERCIER, M. Christian GEX, Mme Sabrina VAUDEVILLE étaient excusés

Voix consultative : Mme LEHE Sophie, M. RICHARD Claude étaient excusés.

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Claudine COLAS

MAISON DU TOURISME : DEMANDE DE SUBVENTION LEADER

Dans le cadre des fonds LEADER, le Pays du Lunévillois sollicite des subventions pour, d'une part soutenir la Promotion et commercialisation des produits touristiques à l'échelle du Pays du Lunévillois et d'autre part soutenir la Création d'outils de communication touristique à l'échelle du Pays du Lunévillois.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././....

PROMOTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS TOURISTIQUES DU PAYS DU LUNEVILLOIS :

et publication du :

...././....

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES			RECETTES		
Postes dépenses	de	HT	Nature des concours financiers	€	%
COUTS PROMOTION	DE	7 186,60 €	Leader	11 849,12 €	80,00%
DEPENSES IMMATERIELLES		1 951,40 €			
INVESTISSEMENT S MATERIELS		3 855,03 €	PETR	2 962,28 €	20,00%
COUTS D'ANIMATION		1 818,37 €			
TOTAL		14 811,40 €	TOTAL	14 811,40 €	100,00%

SOUS-PRÉFECTURE
DE LUNÉVILLE

26 FEV. 2018

COURRIER ARRIVÉE

**CREATION D'OUTILS DE COMMUNICATION TOURISTIQUE A L'ECHELLE
DU PAYS DU LUNEVILLOIS :**

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES			RECETTES		
Postes dépenses	de	HT	Nature des concours financiers	€	%
COUTS PROMOTION	DE	41 000,00 €	Leader	30 000,00 €	70,59%
INVESTISSEMENTS MATERIELS		1 500,00 €	PETR	12 500,00 €	29,41%
TOTAL		42 500,00 €	TOTAL	42 500,00 €	100,00 %

- Vu la délibération n°2016-024 du 18 avril 2016,
Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le comité du Pôle à l'unanimité :
- **Approuve** les demandes de subvention auprès des fonds LEADER selon les plans de financement ci-dessus,
- **Autorise** le Président à solliciter ces demandes auprès des fonds LEADER pour le plan de communication, de promotion et de commercialisation de ses produits de la Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois,
- **Autorise** le Président à signer tout document afférent à ces demandes de subvention,
- **S'engage** à prendre en charge le différentiel en cas de non attribution des subventions.
- **Précise** que les crédits ont été inscrits aux budgets 2016 et suivants.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Baccarat
Le Président,

